

UNE POLYGRAPHIE NOCTURNE

Pour diagnostiquer un syndrome
d'apnées du sommeil



Déroulement de l'examen

Votre pédiatre ou médecin a prescrit à votre enfant une polygraphie, examen enregistrant différents paramètres respiratoires durant son sommeil. Son objectif est de diagnostiquer un syndrome d'apnées du sommeil. Ce dépliant vous explique le déroulement de l'examen et les consignes à suivre lorsque votre enfant porte l'appareil de mesure.

Le syndrome d'apnées du sommeil

Ce syndrome est une obstruction partielle ou complète des voies respiratoires pendant le sommeil. Des ronflements ou une respiration bruyante sont généralement les premiers signes qui entraînent une consultation. Des symptômes indirects peuvent également alerter : sommeil agité, transpiration abondante, pipi au lit, maux de tête au réveil et somnolence ou agitation durant la journée. Les enseignants ou enseignantes repèrent parfois des troubles de l'attention qui résultent du manque de sommeil.

Les apnées du sommeil de l'enfant ont le plus souvent des causes structurelles, comme une obstruction nasale, un volume des amygdales excessif ou la forme de la mâchoire, ou autres (surpoids, maladies neuromusculaires, etc.).

La pose de l'équipement à l'hôpital

La polygraphie enregistre tous les paramètres de la respiration durant le sommeil. Pour ce faire, nous allons équiper votre enfant avec :

- ▶ un enregistreur
- ▶ deux ceintures enregistrant les mouvements du thorax et de l'abdomen
- ▶ un capteur à poser sur un doigt ou un orteil pour vérifier la saturation en oxygène et la fréquence cardiaque de votre enfant
- ▶ un capteur nasal.



INFO

Vidéo expliquant comment installer l'équipement pour la polygraphie nocturne.



+ **INFO**

La saturation en oxygène correspond au taux d'oxygène contenu dans les globules rouges après leur passage dans les poumons. Elle représente la qualité de l'oxygénation du sang.

Votre enfant repart avec l'équipement complet. Le capteur nasal contrôlant le débit d'air doit être installé par la famille au moment du coucher. Il permet d'objectiver les apnées.

Vous devez vérifier la bonne mise en place de l'équipement lors du coucher et une à deux fois durant la nuit.

La nuit se passe à votre domicile.

Au réveil, vous devez retirer l'ensemble du dispositif mis en place et le mettre dans le sac rouge fourni avec le matériel.

Retour du matériel

Le matériel mis à disposition doit être ramené le lendemain matin, avant midi au plus tard, à l'accueil de l'Hôpital des enfants.

Votre participation

La présence de votre enfant à la consultation est indispensable pour la pose de l'équipement. La personne qui l'accompagne doit, dans la mesure du possible, être celle qui reste la nuit avec l'enfant. Nous lui expliquons la surveillance à effectuer pour la bonne réalisation de l'examen.

Les résultats

Ils sont adressés à votre pédiatre ou médecin, qui a prescrit l'examen, dans un délai de trois semaines environ. Vous devez prendre rendez-vous avec celui-ci afin d'obtenir les résultats.

En cas de maladie

Si votre enfant est malade, merci d'appeler l'Unité de pneumologie pédiatrique pour vérifier la faisabilité de l'examen.

Informations pratiques

Contact

Service des spécialités pédiatriques

☎ 079 553 04 19 ou 079 553 55 48

Facturation

La polygraphie est remboursée dans les prestations de base de l'assurance maladie (LAMal) sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais à charge).

Merci d'apporter une copie de votre assurance responsabilité civile le jour de la pose du matériel.

Hôpital des enfants

Rue Willy-Donzé 6
1205 Genève

Accès

Bus 71, arrêt

« Maternité-Pédiatrie »

Bus 7, arrêt « Pédiatrie »

Tram 12 et 18,

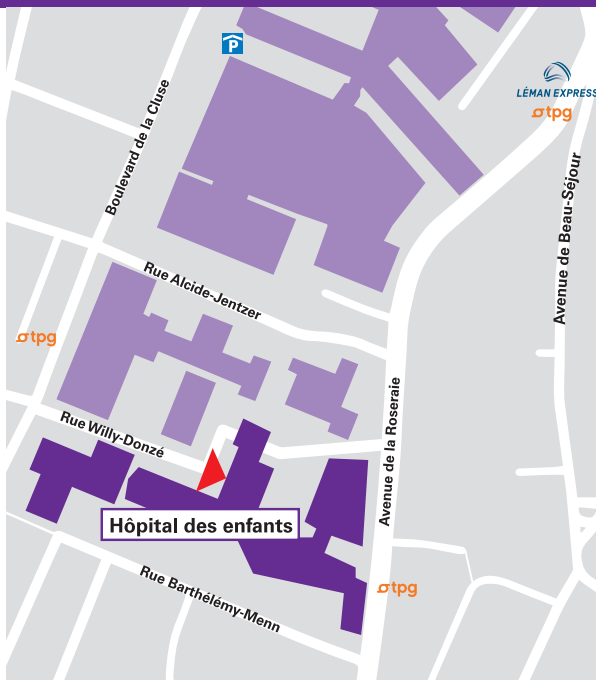
arrêt « Augustins »

Léman Express, arrêt

« Genève-Champel »

Parking

H-Cluse



Ce dépliant, testé auprès des patients et patientes, a été réalisé par l'Unité de pneumologie pédiatrique en collaboration avec le Groupe d'information pour patients, patientes et proches (GIPP) des HUG.